

Compte-rendu de la Commission d'évaluation des dispositifs de démocratie locale

Jeudi 15 juin, Salle 2 Hôtel de Ville, 18h à 20h

Membres de la Commission présent·es :

- Habitant·es : Pierre Adam ; Jean-Luc Bauer ; Christine Capelli-Vicherd ; Laure Cubas ; Louise-Hortense Dibam ; Selma Fortin ; Aline Medina ; Isabelle Morineaux
Présence confirmée 48h avant et n'ont pu se présenter : Amel Blanc, Ludovic Laurent
- Elu·es : Katia Bacher ; Antoine Back ; Gilles Namur
- Agent·es : Marie-Madeleine Bougnoux, Diego Fernandez-Varas, Mickaël Salveta

Animation :

- Agnès Bergeret
- Thibault Jouannic
- Bérengère Rascalou

Excusé·es :

- Ali Achour, Hélène Balazard, Chloé Bérut, Annabelle Bretton, Cécile Cenatiempo, Thibaut Dehut, Salima Demime, Nicolas Kada

Ordre du jour

- Membres de la Commission, règlement intérieur et calendrier
- Point d'étape sur l'étude sur les dispositifs ayant eu recours au tirage au sort : présentation des premiers résultats, discussion, propositions de préconisations

1. Introduction

- Collège Habitants :
 - Démissions de Françoise Brun
 - Entrée de Ludovic Laurent après appel à volontaires et tirage au sort
 - Besoin de constituer une nouvelle liste de volontaires → appel à volontaire sera lancé par le service Participation
- Règlement intérieur :
 - Proposition d'une nouvelle règle :
Appel d'un habitant au bout de 2 absences consécutives pour vérifier son intérêt à participer. Radiation d'un habitant au bout de 3 absences consécutives en cas de non-réponse

- Calendrier : prochaine Commission **le jeudi 14 septembre** ;
 - Finalisation du rapport de l'étude et de ses préconisations
 - Réflexions sur un nouveau sujet d'étude pour l'année 2024

2. Présentation des résultats de l'étude sur les dispositifs ayant eu recours au tirage au sort

Introduction

Explication des particularités des 4 dispositifs participatifs ayant eu recours au tirage au sort et concernés par l'étude ; le Comité de Liaison Citoyen Covid-19, les Ateliers Citoyens de Redirection Écologique et les Conseils Citoyens Politiques de la Ville.

Présentation des questions évaluatives et de la méthodologie employée dans l'étude (cf. diaporama joint).

World Café : travail sur 2 tables

Présentation des résultats et contribution des membres en indiquant ce qu'ils et elles voudraient :

- mettre en avant au niveau des résultats
- les éléments à approfondir / qui posent problème / qui posent question
- les préconisations

3. Restitution du World Café

1) Ce qui est important à présenter et mettre en avant dans le rapport :

Table 1 : Méthode de recrutement des citoyens (tirage au sort), représentativité, facteurs de participation et effets de citoyenneté

Parmi les résultats présentés au sujet des 3 premières questions évaluatives, il a été proposé de mettre en avant des éléments en lien avec la représentativité, les facteurs d'entrée dans un dispositif et les effets observés post-participation.

- La représentativité recherchée à travers le tirage au sort : mettre en avant le fait d'avoir des difficultés à identifier ce que signifie concrètement la « représentativité » de la population grenobloise et les critères pour y parvenir, ce qui implique de s'orienter plutôt vers une stratégie de diversité des profils et de recherche d'inclusion.
- Les facteurs d'entrée dans les dispositifs :
 - les facteurs internes ; la prise en charge et les relances faites par les agents
 - les facteurs externes : les personnes qui acceptent de participer, même par le tirage au sort, sont souvent des personnes déjà impliquées ou intéressées
- Les facteurs d'assiduité :
 - les facteurs internes : les effets positifs et négatifs de la présence des élu·es, le bon niveau d'information sur les objectifs et livrables des dispositifs, l'espace consacré à l'interconnaissance entre participant·es, ainsi que l'importance d'une bonne formation pour les tiré·es au sort pour qu'ils se sentent légitimes et éviter leur défiance face aux institutions
 - les facteurs externes : la disponibilité mentale et physique des habitant·es

- Les effets sur la participation citoyenne active : la participation via un TAS a un effet sur l'engagement associatif dans un but de concrétisation, la connaissance sur les dispositifs et le fonctionnement des collectivités.

Table 2 : Poids des propositions dans la décision publique

- Les activités réalisées durant un dispositif TAS, selon le ressenti des participants (résultat du questionnaire) : 60 % d'écoute d'avis et 5 % de co-construction. Cela montre finalement que le lien à la décision est peu visible, peu ressenti.
- La trajectoire des propositions citoyennes : 1) concertation ; 2) **découpage, technicisation, instruction** ; 3) décision
 - → Travail de synthèse des propositions pour pouvoir les instruire
 - → La difficulté à retracer les propositions dépend de la complexité du dispositif
- La co-présence rare des élu·es et des citoyen·nes entraîne un besoin de restitution
- Les dispositifs participatifs sont des enrichissements et des gages de responsabilité de la Ville
 - Ils contribuent à transformer l'action publique : le processus est aussi important que la décision, car il permet le partage d'informations et une compréhension de l'action publique à travers les échanges qui s'y tiennent
 - Ils accompagnent la création de la décision publique
- Intérêt de l'effet « cherry picking » : les élu·es ne gardent que les propositions qu'ils avaient déjà l'intention de faire

2) Les éléments à approfondir / qui posent problème / qui posent question :

Table 1 : Méthode de recrutement des citoyens (tirage au sort), représentativité, facteurs de participation et effets de citoyenneté

Ce qui devrait être approfondi :

- Comment est réalisé le tirage au sort par le prestataire externe ?
- Qu'est-ce qu'un panel représentatif grenoblois ?
- Les facteurs explicatifs d'entrée dans le dispositif des tiré·es au sort
- Le poids de la « mauvaise expérience passée » comme facteur de refus d'entrer dans un nouveau dispositif
- Intégrer la temporalité et le contexte des dispositifs évalués dans les facteurs internes de participation
- L'effet du manque de confiance dans les élu·es chez les profils volontaires
- L'aspect cyclique entre les facteurs de participation et les effets post-participation

Ce qui pose problème ou question :

- La méthode du porte-à-porte amène une sur-représentation d'un quartier
- Le degré d'engagement n'est pas mesuré

Table 2 : Poids des propositions dans la décision publique

Ce qui devrait être approfondi :

- La transformation des propositions ;
 - Le décalage créé par la traduction

- Les retours sont-ils liés aux expertises des lieux ou à des concepts ?
- Tracer la transformation des propositions
- La transparence du filtrage entre le rendu de la participation et les décisions finales ? (Ce qui a été retenu ? Ce qui a été filtré et adapté ? Ce qui a été refusé ?)
- La transformation du processus de décision et des décisions :
 - Intérêt de savoir ce que les élu·es pensent de ces dispositifs → en quoi les propositions citoyennes ont eu du poids sur leurs projets, et quels ont été les autres facteurs de leur prise de décision ...
- Pourquoi les élu·es sont-ils peu présents au moment de restitutions et de diffusion des matériaux récoltés ; il devrait y avoir un moindre coût lié à l'échange direct plutôt que la rédaction d'un rapport.
- Explication / rappel des compétences diverses entre Ville et Métropole pour mieux saisir l'allongement de la temporalité du parcours des propositions lorsque plusieurs collectivités sont impliquées.

Ce qui pose problème ou question :

- L'aspect ambivalent des objectifs des dispositifs ; demande d'une réflexion très conceptuelle et une expérience de terrain spécifique à chaque secteur
Mais point positif (point de vue agent) : permet le recueil des besoins de terrain
- Biais de l'observation participante ; la réponse apportée a été que l'observateur est resté neutre dans certains cas, alors que dans d'autres il est allé dans l'action. Il a quand même gardé une posture d'observateur de manière générale
- Un compte-rendu de séance ne suffit pas, il y a une préférence pour des restitutions en direct avec des élu·es au fur et à mesure, mais aussi des restitutions avec les agents plutôt que l'envoi d'un rapport écrit.

3) Les préconisations :

Table 1 : Méthode de recrutement des citoyens (tirage au sort), représentativité, facteurs de participation et effets de citoyenneté

L'utilisation du tirage au sort ; les préconisations ont été divergentes. Pour certain·es, le tirage au sort (au sens strict) a été considéré comme peu productif et devant être abandonné au profit d'un panel de volontaires tirés au sort.

D'autres souhaitent maintenir le tirage au sort en l'adaptant et en l'améliorant :

La méthode :

- Améliorer le cahier des charges et la note d'intention au prestataire passant les appels, pour éviter la posture commerciale
- Choisir un type de tirage au sort (par prestataire et appel téléphonique / par porte-à-porte) en fonction des objectifs et de la thématique du dispositif

La représentativité et l'inclusion :

- Cibler des critères de représentativité et d'inclusion en fonction des objectifs et de la thématique du dispositif
- Elargir la diversité des profils en incluant des personnes porteuses de handicap
- Afin d'améliorer la mesure de la représentativité (et mieux connaître les participants), un·e membre de la commission a proposé de faire passer des questionnaires anonymes sur des

« caractéristiques psychologiques » (le rapport à la participation, à la citoyenneté active), ainsi que leurs caractéristiques sociologiques.

Améliorer l'entrée dans un dispositif :

- Accroître la communication sur les dispositifs au sein des MDH.
- Proposer des thématiques plus proches de la vie quotidienne et des préoccupations des habitant·es, et des dispositifs qui apparaissent moins au service d'un projet politique d'un·e élu·e [proposition de reformulation de la proposition de « dispositifs plus simplifiés (et moins politiques) »].

L'assiduité :

- Ne pas trop espacer les séances
- Davantage de communication, et une communication plus claire
- Des exigences en matière d'animation, dans le partage de la parole, et l'adaptation aux demandes des participant·es (réajustement des objectifs et des attentes, sujets pointés à approfondir par les participant·es)
- Laisser plus de place au débat pour permettre au groupe de créer une forme de communauté
- **Définir précisément la place, le moment et la posture des élus ;**
 - leur présence est importante pour légitimer le dispositif
 - leur effacement en termes d'intervention est important pour laisser la parole libre et limiter les effets de posture

L'amélioration de la formation :

- Proposer une formation à la participation citoyenne, progressive et adaptée aux tiré·es au sort et volontaires.
- Meilleur accompagnement des tiré·es au sort pour fidéliser leur participation et qu'ils se sentent plus légitimes
- Adapter les formations, sur les thématiques en question, à chaque personne.

L'engagement citoyen :

- Proposer en fin de projet des façons de s'impliquer, ouvrir des perspectives sur les formes d'engagement possibles.

L'évaluation :

- Systématiser les enquêtes d'évaluation après chaque dispositif

Table 2 : Poids des propositions dans la décision publique

Les objectifs des dispositifs

- Vigilance au niveau de la conception, sur la nature de l'expertise citoyenne sollicitée (connaissance du quartier, etc)
- Valoriser la rencontre, l'interconnaissance dans les dispositifs expérimentaux.
- Cibler le fait que **les élu·es et les citoyen·nes échangent et s'écoutent**

Le lien à la décision

- Préciser au début des dispositifs, le lien aux décisions politiques, sans être trop ambitieux dans cette intention, et accepter que l'on expérimente ensemble

Le processus de traitement des propositions, la transparence et la traçabilité :

- Expliquer plus précisément les objectifs de démocratie participative et la temporalité du dispositif et du traitement des propositions
- Améliorer la transparence et la traçabilité du traitement des propositions, et améliorer la communication sur cette étape, même sous forme qualitative.
- Améliorer la traçabilité de la responsabilité des services vis-à-vis de ce que devient une demande habitante : être transparent sur quels services prennent en charge quelles propositions.
 - Possibilités pour les élu·es de provoquer des réunions avec les personnes intéressées, notamment ceux qui ont demandé des choses qui ne vont pas être reprises (ne pas attendre la restitution, cibler la réponse aux personnes directement concernées) ; quel niveau de transparence pour tous·tes ?
 - Montrer la multiplicité des canaux pour aboutir à une décision (= ce qui influence la décision : quelles convergences et synergies entre propositions citoyennes, programmes politiques, réglementations ...)
 - S'inspirer de la méthodologie de l'interpellation ? (fixer des règles dans la traçabilité : calendrier, trajectoire des propositions...)
- Rendre compte de ce qui a été repris dans les projets de territoire
- Réunir les participants 2 ans après pour faire un point
- Certain·es pensent qu'il vaut mieux, au contraire, essayer de limiter la transformation / le travail de traduction :
 - réduire le niveau des réécritures des propositions pour que les citoyens les reconnaissent.
 - Proposer des échanges plus réguliers de restitution orale des citoyens aux élus / des points d'étape et des restitutions des élus aux citoyens du devenir de leurs propositions.

4) Conclusion

Points convergents, dont il faut possiblement affiner les préconisations dans le rapport et les mettre en débat de la prochaine commission :

- Le bon niveau de co-présence entre les élu·es et les participant·es
- La clarification des objectifs des dispositifs
- Le besoin de formation adaptée
- La traçabilité de la trajectoire des propositions : comment, quand, avec qui, vers qui ?

Points à débattre : L'utilisation du tirage au sort doit-elle être abandonnée car pour certains, elle a peu de résultat en matière d'entrée et d'assiduité ? Ou doit-elle être améliorée pour essayer d'être de plus en plus inclusive ? Ou plus représentative ? Une méthode de tirage au sort est-elle à privilégier par rapport aux autres ?